

Gaz et pétrole de schiste



Des citoyens exigent des comptes au pétrolier Vermilion. Malgré la proposition de loi en cours d'examen, l'offensive des industriels se poursuit

Alors qu'une loi visant à interdire la fracturation hydraulique dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures est en passe d'être votée, des citoyens exigent de la société pétrolière Vermilion la transparence sur sa production actuelle d'huile (pétrole) de schiste et sur ses activités de fracturation hydraulique réalisées et à venir.

Une délégation de citoyens se rendra mercredi 11 mai au bureau seine-et-marnais de la société pétrolière Vermilion, à Saint-Méry, afin de lui remettre une liste de questions et d'exiger la transparence sur ses activités. Le mardi 10 mai, l'Assemblée nationale examinera une proposition de loi visant à interdire le recours à la fracturation hydraulique dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures (gaz et pétrole). Cette technique dénoncée pour son caractère extrêmement polluant, est aujourd'hui incontournable pour l'exploration et l'exploitation des gaz et pétroles dits « de schiste » (ou « de roche mère »). Vermilion, au premier rang des producteurs en France, avec 50% de l'activité d'extraction d'hydrocarbures, a déclaré le 10 février dernier, lors d'une réunion avec les ministres Eric Besson et Nathalie Kosciusko-Morizet, extraire déjà quotidiennement près de 10m3 d'huile de roche-mère à partir de « deux de ses puits ayant fait l'objet de tests terminés de fracturation hydraulique ». Selon les documents internes de l'entreprise, ces puits sont situés en Seine-et-Marne, non pas sur des permis de recherche, mais sur des concessions d'exploitation existantes. Vermilion a en outre indiqué, lors d'une réunion publique le 21 avril 2011 Vaudois-en-Brie, avoir déjà réalisé 17 fracturations sur le territoire français.

« Dans son rapport annuel en date du 6 mai 2011, Vermilion publie le calendrier des forages et des opérations de fracturation hydraulique qu'elle prévoit d'entreprendre en 2011 et en 2012, notamment sur le permis de recherche de Saint-Just-en-Brie, en Seine-et-Marne. Que viennent faire de telles annonces, alors même qu'une loi actuellement en discussion est censée interdire cette technologie? », demande Anna, du collectif Ile-de-France « NON aux gaz et pétroles de schiste ! »

« La fracturation hydraulique nécessite des quantités d'eau phénoménales et l'utilisation d'additifs chimiques, dont une bonne partie est extrêmement toxique. Une grande partie de la Seine-et-Marne fait l'objet depuis plusieurs années d'arrêtés de sécheresse quasi permanents, le niveau de la nappe phréatique de Champigny (qui s'étale sous un bon tiers du département et alimente une partie de Paris et des départements limitrophes), se situe en-dessous du seuil critique d'alerte. C'est aussi le cas d'autres départements, notamment ceux du sud de la France où l'exploitation des gaz de schiste est envisagée. On est en droit de se demander quelle est la logique de tout cela, où se situent les priorités pour les décideurs ? Préserver une eau saine et en quantité suffisante, des sols agricoles et la santé des populations, ou bien privilégier les gains financiers d'entreprises dont le siège fiscal se situe rarement en France et sacrifier la santé et l'environnement pour 335 jours seulement de consommation nationale de pétrole ? », - s'insurge Nadia, jeune mère de famille, membre du collectif elle aussi. Et Jérémy, du collectif également, d'ajouter : « Avec une centrale nucléaire sur le permis d'exploration de Nogent-sur-Seine, c'est tous les habitants de la région qui pourront désormais dormir sur leurs deux oreilles ! Des géologues attirent notre attention sur les risques sismiques que représente la technique de fracturation de la roche-mère dans le Bassin parisien ! »

Alors que les commentateurs annoncent l'arrêt des projets d'exploitation des gaz et huiles de schiste, 46 nouvelles demandes de permis d'exploration sont en cours d'instruction, et les exploitants pétroliers et gaziers continuent de communiquer auprès de leurs actionnaires sur leurs préparatifs en la matière.

9 mai 2011, Collectif citoyen IDF « NON aux gaz et pétroles de schiste ! ». collectif-citoyen-idf-non-aux-gpds@lists.riseup.net. Contact presse : Julien Renault, 0675605934

Pour information, **chaque fracturation hydraulique** nécessite de 10 à 20 millions de litres d'eau, auxquelles on ajoute 0,5 à 1% d'additifs chimiques purs (plus de 900 au total, contrairement aux déclarations de l'Amicale des foreurs). Chaque puits peut être fracturé 12 à 18 fois.